

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 avril 2025 A 20 HEURES 30**



Délibération n° 2025 04 22-04 - MARCHÉS PUBLICS - Réhabilitation du monastère de la Visitation en vue de la création d'un lieu d'exposition « le Secret des Temps » - avenants

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 05/04/2025
En exercice :	33	
Présents :	25	Affichage de la convocation : 16/04/2025
Pouvoirs :	6	
Votants :	31	Affichage du compte rendu : 24/04/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON-PEYRE DE FABRÈGUES (arrivée à compter de la délibération n° 3), Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NÉMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, <u>Véronique DUMAS</u> , Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, <u>Brigitte RÉGIS-MOREAU</u> .		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ M Stéphane GILLET donne pouvoir à Mme Aline DURAND Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte RÉGIS-MOREAU Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Anne LANSON-PEYRE DE FABRÈGUES M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON Mme Sylvie RAZY		

Monsieur Safi BOUKACEM est élu Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Par délibération du 21 Mai 2024, le conseil municipal a autorisé le Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de la réhabilitation du monastère de la visitation en vue de la création d'un lieu d'exposition « le Secret des Temps ».

Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion des avenants suivants :

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant HT
2	DEMOLITION MAÇONNERIE AMENAGEMENTS EXTERIEURS	BADOUT		4 694,15
3	ETANCHEITE - BARDAGE VENTILE	AJ RENOV		1 477,50€
4	MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES	SMC JOURNET	Dépose huisserie existante	1280,00€
7	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE DIRECT	PHEBUS		2383.91€
TOTAL AVENANT 2				9 835,56 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant Initial du marché HT	Avenant 1	Montant marché suite avenant 1	Avenant 2	Nouveau montant marché suite avenant 2	Variation
1	DESAMIANTAGE	FEDD	5 670,00 €		5 670,00		5 670,00 €	0,00
2	DEMOLITION MAÇONNERIE AMENAGEMENTS EXTERIEURS	BADOUT	115 080,50 €		115 080,50	4 694,15€	119 774,65 €	4,08
3	ETANCHEITE - BARDAGE VENTILE	AJ RENOV	17 642,90 €		17 642,90 €	1 477,50€	19 120,40 €	8,37

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant Initial du marché HT	Avenant 1	Montant marché suite avenant 1	Avenant 2	Nouveau montant marché suite avenant 2	Variation
4	MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES	SMC JOURNET	66 381,00	2 308,00€	68 689,00	1280,00€	69 969,00 €	5,41
5	PLATRIERIE PEINTURE CARRELAGE FAIENCE	F&A	68 588,75 €	650,00€	69 238,75		69 238,75 €	0,95
6	REVETEMENTS DE SOLS MINCES	COURBIERE	12 264,40 €		12 264,40		12 264,40 €	0,00
7	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE DIRECT	PHEBUS	56 583,88 €		56 583,88	2383.91€	58 967,79 €	4,21
8	PLOMBERIE VENTILATION	CVC EVOLUTION	35 135,00 €	4 200,00€	39 335,00		39 335,00 €	11,95
9	CHAUFFAGE RAFRAICHISSEMENT	CVC EVOLUTION	31 920,00 €	4 800,00€	36 720,00		36 720,00 €	15,04
			409 266,43 €	11 958,00€	421 224,43€	9 835,56 €	431 059,99 €	5,33

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu les projets d'avenants,
Vu l'avis de la commission des marchés publics du 7 avril 2025,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**
31 suffrages exprimés :
26 voix Pour ;
5 contre
MAJORITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de travaux avec les entreprises titulaires.

DIT QUE la dépense correspondante est inscrite au budget principal 2025.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

24.04.2025

et de la publication en mairie le

24.04.2025

Le Secrétaire,
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire,
Daniel JULLIEN

